

|   |  |   |
|---|--|---|
|  | <p>Local Syndical :<br/>CFP de Châteaulin<br/>5, Place de Kerjean<br/>CS 90055<br/>29150 Châteaulin</p> <p>solidairesfinancespubliques.ddfip29@<br/>dgfip.finances.gouv.fr</p> |  |
|---|--|---|

## Compte rendu du Comité Technique Local du 2 juillet 2020

Ce Comité Technique Local était consacré à :

- La formation professionnelle.
- Le rapport d'activité 2019.
- Le bilan budgétaire 2019 et le budget 2020.
- La reprise de l'accueil physique sans rendez-vous.

Dans sa déclaration liminaire, **Solidaires Finances Publiques** a rappelé que, face à l'urgence sanitaire née de la Covid-19, il est apparu, pour notre gouvernement, et pour notre ministère, que les Services Publics étaient essentiels.

Mais, abusant du prétexte de crise sanitaire, et de relance de l'économie, le Président Macron et son gouvernement reviennent à l'anormal, au monde d'avant, en pire !!!

A la DGFIP, notre Directeur Général, se presse de convoquer un Comité Technique de Réseau dans le but de poursuivre le sabrage de notre Administration et relancer le Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

**Solidaires Finances Publiques** estime que cette crise montre le besoin d'un maillage territorial dense de nos services, avec des équipes étoffées, afin d'assurer la continuité de Service Public auprès de l'ensemble des usagers.

**Solidaires Finances Publiques** rappelle à Mme Brigant que notre organisation syndicale dénonce et condamne le NRP et en demande son retrait.

Dans nos propos liminaires, **notre syndicat** est revenu sur l'accueil physique des contribuables en demandant à la direction de faire preuve de la plus grande prudence dans l'organisation de l'accueil physique sans rendez-vous, particulièrement lors de la sortie des rôles.

Notre déclaration liminaire :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/290/actualite/ctl/117-ctl-du-2-juliet-declaration-liminaire.html>

### **La formation professionnelle**

En 2019, pour la DDFIP du Finistère, le nombre de jours de formation suivis par les agents (y compris e-formation) est de 3 991 soit 3,7 jours de formation en moyenne par agent.

La Direction indique que quasiment toutes les formations prévues en 2020 ont été annulées à cause de la crise sanitaire.

**Solidaires Finances Publiques** constate, qu'au fil des années, de plus en plus de formations se déroulent sous forme de e-formation. Nous le regrettons, et demandons que les formations professionnelles en présentiel soient privilégiées.

**Notre organisation syndicale** souligne que près de la moitié des agents inscrits en e-formation ne vont pas au bout de ces formations.

Mme Brigant pense qu'il faudrait développer la formation en visioconférence dans les prochaines semaines afin de limiter le présentiel (crise sanitaire oblige).

**Solidaires Finances Publiques** a conscience des nécessaires adaptations liées à la gestion de la Covid19, mais redoute que la Centrale tente d'imposer ce genre de formation au rabais à l'avenir. La vigilance s'impose. Il faut conserver l'indispensable interaction entre les formateurs et les stagiaires que seules les formations en présentiel peuvent garantir.

#### Vote

Abstention : **Solidaires Finances Publiques**, CGT, FO

Ne prend pas part au vote : CFDT

**Solidaires Finances Publiques**, tout en soulignant la qualité de la formation professionnelle au niveau local, explique son vote par son désaccord de la constante progression des e-formations.

#### **Le rapport d'activité 2019**

**Solidaires Finances Publiques** souligne que le nombre d'emplois au Tagerfip est passé de 1 133 en 2016 à 1 050 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. A noter une stabilisation des emplois A+ et A, et une forte baisse des emplois B et C.

**Solidaires Finances Publiques** demande que le nombre de réunions institutionnelles boycottées par les organisations syndicales figure dans le rapport d'activité.

**Notre organisation syndicale** souligne la très forte augmentation du nombre de jours de grève en 2019 (mobilisation contre le NRP et la réforme des retraites). 3 664 jours de grève en 2019 (1 284 en 2 018).

**Solidaires Finances Publiques** s'étonne de la forte progression d'emplois non pourvus (33 en 2018 et 62 en 2019).

#### **Le bilan budgétaire 2019 et le budget 2020**

**Solidaires Finances Publiques** souligne, qu'une nouvelle fois, le budget est en baisse en 2019 (4 780 124 € en 2019, 4 915 193 € en 2018, 5 082 156 € en 2017).

Les principaux postes budgétaires restent les loyers et charges connexes (1,61 M€), les frais de déplacement et de mission (0,94 M€), et l'affranchissement (0,88 M€). Ces trois postes représentent 72 % de l'exécution budgétaire.

**Solidaires Finances Publiques** demande à la Direction si la gestion de la crise sanitaire aura un impact important sur la dotation budgétaire 2020 ?

M. Haumont estime que cet impact sera limité car les achats liés à la Covid-19 sont compensés par les économies (involontaires) sur les remboursements de frais. De plus, la délégation pourrait abonder le budget de la Direction de 30 000 euros afin de compenser la crise. M. Haumont indique, qu'au final, les économies compensent les frais liés à la crise.

**Solidaires Finances Publiques** indique à la Direction être satisfait de la mise en place, au 1<sup>er</sup> juillet 2020, de la prime mobilité. Celle-ci serait versée au début de l'année suivante en fonction de l'utilisation d'un vélo (ou covoiturage) pour au moins 100 allers/retours par an. La prime sera de 200 euros. Pour 2020, le nombre de voyages et le montant de la prime sont divisés par 2. Bémol néanmoins sur le montant de cette prime (200 euros dans la Fonction Publique contre 400 euros dans le secteur privé).

Cité Administrative de Brest : M. Haumont indique que les crédits nécessaires à la rénovation de la Cité Administrative de Brest sont définitivement validés. Fin des travaux en 2023/2024.

Châteaulin : M. Haumont confirme que la brigade motorisée de gendarmerie s'installera dans les anciens locaux des hypothèques en décembre 2020. Les travaux nécessaires à leur installation vont débuter sous peu.

Ascenseurs PMR Quimper Ty Nay et Châteaulin : Ces ascenseurs pour Personnes à Mobilité Réduite sont souvent en panne. Des rampes d'accès vont être construites à Quimper Ty Nay et Châteaulin (budget 2020).

### **La reprise de l'accueil physique sans rendez-vous**

Mme Bouvet indique que la Direction organise dorénavant l'accueil physique selon les mêmes modalités qu'avant la crise sanitaire : accueil physique sans rendez-vous le matin, et sur rendez-vous l'après-midi.

**Solidaires Finances Publiques** estime que cette décision est hâtive et trop précoce.

Mme Bouvet rappelle que des vigiles sont postés à l'entrée des CFP de Brest Duquesne, Quimper Ty Nay, Morlaix, Châteaulin, Carhaix, Douarnenez et Quimperlé jusqu'au 10 juillet.

**Solidaires Finances Publiques** indique que les agents sont satisfaits (et rassurés) par la présence de vigiles dans les grands centres, et demandent leur **maintien au-delà du 10 juillet**. En effet, la présence des vigiles est nécessaire afin de limiter les entrées, et faire respecter les gestes barrières (de moins en moins respectés).

Mme Brigant ne souhaite pas maintenir les vigiles au-delà du 10 juillet 2020 (date butoir de l'urgence sanitaire). Elle indique que le coût est assez élevé pour le budget de la Direction.

**Solidaires Finances Publiques** observe que l'accueil physique (sans et sur rendez-vous) se déroule globalement correctement, pour l'instant, mais appelle la Direction à la plus grande vigilance lors de la sortie des rôles.

Mme Brigant estime délicat de mettre en place une organisation anticipée sur l'avenir. S'il le faut, elle s'engage à recourir à des vigiles lors de la sortie des rôles.

Mme Bouvet indique que lors de la campagne des avis, dans les jours qui vont précéder les dates d'échéances (et les jours suivants), un accueil physique sans rendez-vous sera organisé les après-midis.

**Notre Organisation Syndicale** émet de sérieux doutes sur la faisabilité d'une distanciation physique correcte si les flux venaient à augmenter significativement, et juge qu'il aurait été plus sage de conserver un accueil physique exclusivement sur rendez-vous pendant encore quelques semaines.

**Solidaires Finances Publiques** demande à la Direction de présenter aux organisations syndicales un nouveau protocole en prévision d'un accueil physique, à partir du mois de septembre, qui sera très important, et peut être plus tendu qu'à l'heure actuelle.

Mme Brigant informe les élu-e-s du CTL qu'un CHSCT en rapport avec l'accueil physique sera organisé le jeudi 17 septembre.

Mme Bouvet communique quelques chiffres (situation au 30 juin) :

51 634 appels téléphoniques reçus (décrochés) lors de la campagne IR, en légère baisse par rapport à 2019.

20 437 e-contacts (12 000 en 2019) soit une progression de 64 %.

5 609 APRDV (plus de 96 % par téléphone).

Accueil physique = 2 068 contribuables reçus depuis la réouverture de l'accueil physique.

Accueil mairie à distance = 246 personnes (via contact avec les CCAS).

Mme Bouvet indique que la mise à disposition d'une fiche de contact a été bien appréciée par les contribuables. Ils n'ont pas eu le sentiment de s'être déplacés pour rien dans les CFP.

### **Questions diverses**

#### Régime indemnitaire CDC

M. Berzin précise que l'indemnité des agents qui vont intégrer le Centre de Contact sera calée sur celle du CPS, soit 1 100 euros brut par an + paiement des heures supplémentaires le samedi et après 19 H (17 euros brut de l'heure).

Le Complément Indemnitaire d'Accompagnement pourrait être versé aux EDR qui intègrent le Centre de Contact.

#### Télétravail

Une période transitoire doit permettre aux agents en télétravail pendant la crise sanitaire de poursuivre à hauteur de 3 jours par semaine maximum après le 10 juillet, et jusqu'au prochain recensement des demandes de télétravail à l'automne.

Un groupe de travail national est mis en place sur ce sujet. Une prise en charge des frais induits par le télétravail pourrait être discutée dans ce cadre.

**Solidaires Finances Publiques** n'est pas opposé au télétravail, mais estime que cette organisation du travail doit être extrêmement cadrée (nombre de jours, droit à la déconnexion, assurances, prise en charge des frais...). Une vigilance de la RH est également nécessaire afin de prévenir tout risque de sentiment d'isolement.

**Solidaires Finances Publiques** estime que les modalités d'organisation du télétravail doivent être formalisées par la signature d'une convention entre l'agent et l'administration.

**Notre organisation syndicale** indique qu'un décret modifiant les modalités d'organisation du télétravail a été publié pendant la crise sanitaire afin d'en «faciliter» le recours.

**Solidaires Finances Publiques** indique être vigilant sur une volonté de la Centrale de généraliser le télétravail dans notre administration afin de rentabiliser plus encore les surfaces immobilières. En effet, M. Fournel annonce que 40 % des agents seront dotés d'ordinateurs portables d'ici fin 2020.

#### Mouvements locaux de mutations

**Les mouvements locaux seront publiés le 16 juillet.**

Cette année marque la fin des CAP de mutations et la généralisation de la départementalisation.

M. Berzin indique que la Direction va fournir certains documents aux syndicats : Tagerfip, effectifs par structures, emplois vacants par structures, liste des ALD et détachements.

**Solidaires Finances Publiques** rappelle sa lettre ouverte à Mme Brigant afin que les organisations syndicales soient destinataires de l'ensemble des documents relatifs aux affectations locales (en particulier la situation des effectifs avant et après les mouvements locaux, et les tableaux de classement des demandes par poste).

**Notre organisation syndicale** demande également la tenue d'une réunion intersyndicale par catégorie avant la publication des mouvements locaux.

La Direction refuse la tenue de réunions intersyndicales et propose des réunions bilatérales le 7 juillet afin que les organisations syndicales puissent présenter les «situations particulières» dont elles ont connaissances.

**Solidaires Finances Publiques**, comme l'ensemble des organisations syndicales, déplore le refus de la Direction de fournir les tableaux de classement des demandes au mépris des préconisations des lignes directrices de gestion.

Ce refus ne permettra pas aux représentants du personnel de vérifier le traitement égalitaire des demandes individuelles de mutation des agents.

Mme Brigant indique qu'elle accepte, néanmoins, de fournir, après la publication des mouvements locaux, la situation des effectifs avant et après mouvements.

#### Nouveau Réseau de Proximité

**Solidaires Finances Publiques** demande si le NRP va être revu, dans le Finistère, afin de tenir compte de la crise sanitaire que nous traversons, et conserver plus de structures ?

Mme Brigant indique que la carte proposée fin 2019 ne devrait pas bouger sauf pour certains services spécifiques (SDIF et publicité foncière).

La mise en place du SDIF est différée. Il faudra trouver une date opportune en 2021 (sans doute février 2021, sinon septembre 2021).

La Direction s'est renseignée auprès de la centrale sur la possibilité de lever les contraintes informatiques obligeant à installer le PELP au siège du SDIF (Brest). Une réponse positive permettrait de conserver le PELP à Quimper.

Mme Brigant indique que le reste du calendrier n'est pas stabilisé, mais le NRP doit être achevé en 2023 au plus tard.

La Direction a entamé une réflexion sur la mission fiscale dans les 8 trésoreries mixtes (date limite du transfert des missions fiscales dans les SIP en 2022 au plus tard).

Mme Brigant indique qu'un mouvement local de mutations (mouvement bis) pourrait être organisé cet automne dans le cadre des restructurations du NRP prévues en 2021.

#### Déménagement Quimper Braden

Mme Brigant confirme que tous les services situés au Braden vont déménager à Ty Nay.

M. Haumont précise que la BDV et la BCR seront implantés à Quimper Pilven (à la place du CPS) pour libérer de la place à Ty Nay pour y loger les services du Braden. La CID déménagera en

octobre à Ty Nay. Les SPFE au mois de novembre, après la fusion des bases, le CDIF et les géomètres partiront en 2021.

### Prime Covid-19

200 agents sont éligibles à cette prime, soit 18 % des effectifs du département du Finistère. 81 % des bénéficiaires (162 agents) percevront une prime de 330 euros, et 19 % (38 agents) une prime de 1 000 euros. La prime sera versée avec la paye de juillet.

**Solidaire Finances Publiques** indique que peu d'agents sont concernés par cette prime financée par le vol de nos congés !!!

### Report des congés 2019

Le DG a confirmé que les jours de congés de 2019 reportés et non utilisés pourront être versés sur un CET en janvier 2021. Le nombre total de jours sur un CET sera porté à 70 au lieu de 60.

### Mise en place du zéro cash aux Finances Publiques

M. Salaun confirme que la généralisation du paiement chez les buralistes (numéraire ou carte bancaire) pourrait intervenir fin juillet, ou fin août, en fonction de l'évolution d'une application de la FDJ. Pour le Finistère, 80 buralistes se sont portés candidats sur les 200 potentiels.

Environ 1 000 opérations enregistrées au niveau national. Pas d'anomalies à signaler mais peu de transactions pour cause de crise sanitaire.

Concernant les secours, le Conseil Départemental a revu sa procédure et donne de moins en moins de secours en numéraire, mais des bons alimentaires, des chèques énergies.

Mme Brigant indique que les caisses seront conservées pendant environ un an. Ensuite, maintien de une à deux caisses par département pour des opérations particulières.

### Vacataires trésorerie CH Quimper Pilven

M. Berzin confirme que des vacataires vont travailler à la trésorerie CH de Quimper afin de résorber la surcharge de travail.

### Rupture conventionnelle

Mme Brigant précise que la Direction a reçu 3 demandes de rupture conventionnelle. L'indemnité de rupture préconisée par la DGAFP est (bien entendu) le minimum légal...

---

### Fusion juridique des SPF (hypothèques)

Mme Brigant a envoyé, ce jour, un message aux organisations syndicales les informant que la Direction Générale confirme les opérations de fusion juridique des SPF dans le Finistère selon le calendrier ci-dessous, et sous réserve d'obstacle technique toujours possible :

- Fusion des SPF de Brest le 24 septembre 2020.
- Fusion des SPF de Quimper le 22 octobre 2020.